

Bac 2025 : corrigé de philosophie, Amérique du Nord

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat général, session 2025, philosophie, Amérique du Nord, code 25-PHGEAN1. Les trois choix sont traités.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Sujet 1 - Une œuvre d'art doit-elle toujours plaire ?

Problème

Plaire, c'est susciter une satisfaction ; une œuvre peut aussi émouvoir, inquiéter ou obliger à regarder ce que l'on préférerait ignorer. Le mot « toujours » demande si le plaisir est une condition nécessaire de la valeur artistique. Il faut distinguer plaisir immédiat, intérêt esthétique et approbation morale du sujet représenté.

Développement possible

- 1. Une œuvre cherche souvent à procurer une expérience appréciable.** Une composition harmonieuse ou une phrase musicale peut retenir l'attention par le plaisir qu'elle produit. Le destinataire n'est pas un simple obstacle au projet artistique : l'œuvre s'offre à sa perception. Pourtant, le succès auprès d'un public n'est pas une mesure certaine de qualité ; il peut dépendre d'habitudes, de modes ou d'une attente de divertissement.
- 2. Déplaire peut avoir une fonction artistique.** Représenter une violence peut troubler le spectateur et rendre sensible ce qu'une image séduisante laisserait de côté. Une forme nouvelle peut aussi dérouter avant de devenir intelligible. Il serait toutefois trop facile de prendre tout rejet pour la preuve d'un génie inconnu : la provocation seule ne justifie pas une œuvre.
- 3. La valeur d'une œuvre dépasse l'opposition entre agrément et répulsion.** Il faut examiner ce qu'elle fait percevoir et la manière dont sa forme soutient cette expérience. On peut trouver forte une œuvre dont le contenu est pénible, comme on peut apprécier une œuvre sans la tenir pour importante. L'art n'a donc pas l'obligation de plaire toujours ; il doit pouvoir être rencontré dans sa singularité, plutôt que réduit à une satisfaction immédiate.

Sujet 2 - Suffit-il de faire son devoir pour être juste ?

Le devoir impose une obligation ; la justice exige une relation équitable à autrui. Une obligation peut être morale, professionnelle ou simplement fixée par un supérieur. Le problème apparaît lorsque l'exécution correcte d'une règle produit une injustice.

- 1. Le devoir protège contre l'arbitraire.** Tenir un engagement ou traiter des personnes selon une règle commune évite de faire dépendre les droits de nos préférences. Une justice qui varierait

uniquement avec la sympathie de celui qui décide ne serait pas fiable. Faire son devoir constitue donc souvent une condition de l'action juste.

2. La conformité à une consigne ne suffit pas. Une règle peut être discriminatoire, ou être appliquée sans tenir compte d'une différence pertinente. Se déclarer simple exécutant ne répond pas à la question de sa légitimité. Il faut distinguer le devoir moral d'agir justement et les obligations particulières qu'une institution impose.

3. Faire réellement son devoir implique l'exercice du jugement. La justice demande d'interpréter la règle, d'examiner ses effets et, lorsqu'elle est injuste, de rechercher les moyens de la contester. Ce jugement ne donne pas licence de favoriser ses proches. Il vise des raisons que l'on pourrait défendre devant ceux qui subissent la décision. Le devoir compris comme obéissance ne suffit pas ; le devoir compris comme responsabilité envers autrui inclut précisément cette exigence de justice.

Sujet 3 - Explication du texte de Sartre

Thèse

Le passé demeure irréversible comme fait, mais sa signification dépend du projet présent. Sartre refuse à la fois l'idée que le passé nous dicterait entièrement notre avenir et l'idée que nous pourrions changer arbitrairement ce qui s'est produit.

Explication suivie

La première distinction porte sur les événements et leur portée. Avoir fait un voyage ou avoir subi une détention sont des faits que la décision actuelle n'efface pas. Mais leur place dans une existence n'est pas fixée une fois pour toutes. Le projet organise ce que ces événements représentent pour la personne et pour les autres.

Cette réinterprétation n'est pas une simple délibération sur les souvenirs. Elle se réalise par l'action tournée vers des buts. Une crise adolescente peut devenir le commencement d'une conversion si une conversion est ensuite accomplie. Ce choix ne démontre pas qu'une prédiction objective existait déjà ; il fait de l'événement un moment significatif du parcours choisi.

L'exemple de la prison montre de même deux orientations possibles. Renoncer au vol peut transformer l'épisode en apprentissage ; persister peut lui donner une autre portée. La liberté décrite ne consiste pas à déclarer verbalement que tout allait bien. Une orientation effective doit soutenir la signification revendiquée.

La série finale d'exemples généralise le raisonnement : une expérience et un engagement reçoivent leur sens dans la continuité d'un projet. Le texte ne prétend pas que l'individu commande toutes les interprétations d'autrui. Il montre qu'il participe, par ses choix, à la manière dont son propre passé s'inscrit dans son existence.